



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM PORT DE BOUC, 48 PLACE DU DOCTEUR GILBERT IGONET 13110 PORT DE BOUC déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 200 €.

Mme Arusik PANOSYAN épouse PERROT, représentant de la société ANI BEAUTE COIFFURE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 5 CHEMIN ND DE LA CONSOLATION 13013 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme Arusik PANOSYAN épouse PERROT	40	400 €
Mme Ani PANOSYAN	40	400 €
Mme Gohar ABASOVA épouse KHATCHATYAN	40	400 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 juillet 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

<<lu et approuvé>>

La banque

(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
Port de Bouc

48, Place du Docteur Igonet - 13110 PORT DE BOUC
☎ 04 42 87 75 37 (appel non surtaxé) ✉ 04 42 40 56 59
Email : 08973@creditmutuel.fr
RCS AIX 319 960 944 - Orias 07003758